



Operateur mobile, fraude ??

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:04**

Bonjour, J'ai souscrit un contrat d'un an aupres de l'operateur xxx pour mon mobile. J'ai un forfait de 46 EUR mais je paie 50.50 EUR car soit disant je n'ai pas pris un contrat sur deux ans. Je suis d'accord de payer plus cher pour cela mais voila...mon credit, lui, reste de 46 EUR et si je le depasse je paie en plus!!! Et on n'arrive pas à me donner d'explication autre que la duree du forfait souscrit. Je considere que ce n'est pas normal car je paie 50.50 euro et je ne peux appeler que pour 46 euro. A la fin de l'année j'ai 60 euro qui sont partis je ne sais où! Merci de m'aider et me dire à qui puis m'adresser et faire valoir mes droits.